

INFORMATION

**Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société**

**LA PRESENTE NOTIFICATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST ETABLIE
SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.**

**NOM /FONCTION DE LA PERSONNE EXERCANT DES RESPONSABILITES DIRIGEANTES OU DE LA
PERSONNE ETROITEMENT LIEE :**

BIM SAS personne morale liée à SOFIBIM, membre du Conseil d'administration d'Elior Group

NOTIFICATION INITIALE / MODIFICATION:

Notification initiale

COORDONNEES DE L'EMETTEUR

NOM : ELIOR GROUP

LEI : 969500LYSYS0E800SQ95

DETAIL DE LA TRANSACTION

DATE DE LA TRANSACTION : 17 mars 2021

LIEU DE LA TRANSACTION : De gré à gré

NATURE DE LA TRANSACTION : Contrat à terme sur actions

DESCRIPTION DE L'INSTRUMENT FINANCIER : Action

INFORMATION DETAILLEE PAR OPERATION

PRIX UNITAIRE : 0.0000 Euro

VOLUME : 0.0000

INFORMATIONS AGREGÉES

PRIX : 0.0000 Euro

VOLUME : 0.0000

**TRANSACTION LIEE A L'EXERCICE DE PROGRAMMES D'OPTIONS SUR ACTIONS OU SUR UNE ATTRIBUTION
D'ACTIONS GRATUITES OU DE PERFORMANCES :** NON

DATE DE RECEPTION DE LA NOTIFICATION : 19 mars 2021

COMMENTAIRES :

Bim a mis en place avec un prestataire de services d'investissement un financement structuré le 17 mars 2021.

L'opération de financement structuré consiste en un contrat à terme prépayé ayant pour sous-jacent l'action Elior Group, à dénouement soit physique soit monétaire, au choix de Bim, et comporte une protection en cas de baisse de l'action Elior Group (prix

plancher), assurant la couverture de ce financement, moyennant l'octroi au prestataire de services d'investissement d'une partie de la hausse de l'action Elior Group (prix plafond).

Le prestataire de services d'investissement dispose d'une période allant au plus tard jusqu'au 31 mai 2021 pour constituer sa couverture initiale au titre du contrat. Le montant du financement structuré, qui sera versé par le prestataire de services d'investissement à Bim ainsi que le nombre d'actions Elior Group concernées par le contrat à terme prépayé seront déterminés à l'issue de la période de couverture initiale du prestataire de services d'investissement.

En garantie de ses obligations au titre du contrat à terme prépayé, Bim nantit 4.000.000 actions Elior Group au profit du prestataire de services d'investissement (cf. déclaration du nantissement réalisée séparément).

L'échéance finale de l'opération se situe en mai 2025.

Pendant toute la durée du contrat à terme prépayé, Bim consent au prestataire de services d'investissement le droit d'utiliser ou d'aliéner les titres Elior Group nantis, avec l'obligation pour le prestataire de services d'investissement de restituer les titres financiers ainsi débités au cours de certaines périodes ou en cas de dénouement du contrat à terme prépayé conformément aux termes et conditions prévus dans la convention de nantissement.

"Les données à caractère personnel collectées par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réservé à l'usage exclusif de l'AMF pour l'accomplissement de ses missions. Conformément au règlement (UE) n° 2016/679 du 27 avril 2016 et à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition ou de limitation du traitement de vos données personnelles en contactant l'AMF par courrier : AMF - Délégué à la protection des données - 17 place de la Bourse, 75002 Paris ; par mail : accesdopers@amf-france.org. Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL."